

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE DOLE  
EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil d'Administration du  
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DOLE

SEANCE DU : SIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

Nbre de membres du C.A. en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 13  
Nbre de procurations : 03  
Nbre de membres votants : 16  
Date de convocation : 31 octobre 2023  
Date de publication : 14 novembre 2023

Présidente de séance : Mme DRAY Frédérique  
Secrétaire de séance : Mme BERNARDOT Delphine

Présents : Mmes ANTOINE Patricia, CRETIN-MAITENAZ Blandine, DRAY Frédérique, GRUET Justine, BUSSIÈRE Pierrette, DEJEUX Jacqueline, NICOLET Joëlle  
MM CUINET Jean-Pierre, DRUET Timothée, GOMET Nicolas, MOUGIN Alain, PANIER Yves, POIROT Guy

Excusés avec procuration de vote :  
M. GAGNOUX Jean-Baptiste à Mme DRAY Frédérique  
Mme GIROD Isabelle à Mme BUSSIÈRE Pierrette  
Mme CALLEJA DEL CASTILLO Maria-Del-Mar à  
M. CUINET Jean-Pierre

Excusée sans procuration de vote :  
M. CIGLIA Fabrice

N : 06.11.23.28

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL DU CCAS**

Ce projet de décision modificative a pour objet de reprendre les résultats de l'année 2022.

Ce projet de décision modificative constate des ajustements au titre du budget 2023 par ouvertures et transferts de crédits non prévus au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette reprise, ainsi que les ajustements selon les tableaux ci-après pour le budget principal :

BUDGET PRINCIPAL CCAS

CHAPITRE	ARTICLE	BUDGET PRINCIPAL : SECTION D'INVESTISSEMENT CCAS	DEPENSES	RECETTES
		Dépenses reportées	0,00	
		Recettes reportées		0,00
001	001	Résultat d'investissement reporté		117 652,14
		<b>Reprise du résultat 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>117 652,14</b>
20	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels	15 000,00	
21	2181	Installations générales, agencements, aménagements	62 652,14	
21	21838	Autre matériel informatique	20 000,00	
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	
21	2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	
		<b>Ouvertures de crédits</b>	<b>117 652,14</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>117 652,14</b>	<b>117 652,14</b>

Les inscriptions en section d'investissement concernent la reprise du résultat (117 K€) ainsi que des dépenses nouvelles principalement pour :

- Le renouvellement du mobilier,
- Le renouvellement d'une partie du parc informatique du CCAS (obsolescence de certains appareils),
- La poursuite du renouvellement de blocs de climatisation.

CHAPITRE	ARTICLE	BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT CCAS	DEPENSES	RECETTES
002	002	Résultat de fonctionnement reporté		<b>94 648,37</b>
		<b>Reprise du résultat 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>94 648,37</b>
011	6041	Achats d'études (complément crédit étude analyse des besoins sociaux)	300,00	
011	60611	Eau et assainissement	300,00	
011	60612	Energie - Electricité	800,00	
011	61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	1 000,00	
011	6156	Maintenance	500,00	
011	6232	Fêtes et Cérémonies	1 000,00	
011	6236	Catalogues et imprimés	600,00	
011	6262	Frais de télécommunications	80,00	
011	62871	Remboursement de frais (MADisposition)	1 700,00	
011	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (SACEM, guinguette)	300,00	
		<b>Total chapitre 011</b>	<b>6 580,00</b>	
012	6218	Autre personnel extérieur (guso guinguette)	800,00	
012	6331	Versement mobilité	-46,00	
012	6332	Cotisations versées au FNAL	-78,00	
012	6336	Cotisations au centre national de gestion	-283,00	
012	64111	Rémunération principale	19 050,00	
012	64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	4 224,00	
012	64118	Autres indemnités	287,00	
012	64131	Rémunérations	4 635,00	
012	64138	Autres indemnités	243,00	
012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	-19 285,00	
012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	-2 947,00	
012	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	-2 600,00	
012	6455	Cotisations pour assurance du personnel	200,00	
012	6488	Autres charges (expertises et visites médicales)	200,00	
		<b>Total chapitre 012</b>	<b>4 400,00</b>	
65	65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	400,71	
65	65821	Déficit des budgets annexes à caractère admi	64 567,66	
		<b>Total chapitre 65</b>	<b>64 968,37</b>	
67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00	
		<b>Total chapitre 67</b>	<b>500,00</b>	
70	70872	Autres produits par les budgets annexes		-18 200,00
		<b>Total chapitre 70</b>		<b>-18 200,00</b>
		<b>Ajustements et ouvertures de crédits</b>	<b>76 448,37</b>	<b>- 18 200,00</b>
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>76 448,37</b>	<b>76 448,37</b>

Les inscriptions de crédits en dépenses de fonctionnement concernent principalement :

- Chapitre 011 : Un ajustement des dépenses de fonctionnement pour les charges courantes et notamment les dépenses d'entretien.
- Chapitre 012 : Réévaluation de la masse salariale avec notamment :
  - L'arrivée d'une nouvelle Directrice, réorganisation du temps de travail de certains agents (travailleur social, assistante de Direction et agent polyvalent assurant la livraison des repas à domicile), des augmentations successives du SMIC (+ 4,03 %) depuis le 01/01/2023, de l'augmentation du point d'indice (+1,5%) à compter du 01/07/2023 et du versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
- Chapitre 65 :

L'abondement de crédits concerne essentiellement le versement sur le budget des résidences autonomie d'une subvention d'équilibre pour 64 567,66 €.

Les inscriptions de crédits en recettes de fonctionnement concernent principalement :

- Chapitre 70 : La reprise sur le budget des repas à domicile d'une partie des salaires des agents affectés au portage des repas (régularisation suite aux prévisions du budget primitif) en charge du suivi administratif et financier avec le passage à 2 tournées (3 auparavant) à compter du 01/05/2023 et la ventilation du temps de travail d'un agent polyvalent entre la résidence des Paters et la livraison des repas à domicile.

Une copie de la présente délibération sera transmise aux services suivants :

\* Sous-préfecture ; \* C.C.A.S. (2) ; \* Direction des Ressources Humaines\* Trésorerie Principale\* Direction des Finances

Pour extrait certifié conforme.  
La Vice-présidente du C.C.A.S.,

**Frédérique DRAY**

